



Direction
de la musique
de la danse
du théâtre et
des spectacles

Financement public du spectacle vivant subventionné par l'Etat en région de 2002 à 2004

Conception et réalisation : Rodolfo Parada-Lillo

Responsabilité de la coordination statistique au sein de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles : Catherine Lephay-Merlin

Comité éditorial : Christopher Miles, Catherine Lephay-Merlin, Rodolfo Parada-Lillo, Tuan Luong

Edition : Tuan Luong, mission de la communication

Directeur de la publication : Jean de Saint-Guilhem

Ce document est téléchargeable sur le site :
<http://www.dmdts.culture.gouv.fr/>

SOMMAIRE

* Objet de l'analyse	page 4
* Résumé	page 5
* <u>Les subventions du ministère de la culture (hors EP)</u>	page 6
- Tableau de base : nombre de structures, montants financiers, répartition par axe et par dispositif	page 7
- Evolution du nombre de structures subventionnées	page 8
- Evolution du poids relatif des axes politiques	page 9
- Poids relatif des dispositifs au sein des axes politiques	page 10
* <u>Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)</u>	page 11
- Tableau de base : répartition par axe et dispositif pour chacun des deux niveaux de financement	page 12
- Evolution des parts Etat et collectivités territoriales par dispositif	page 13
- Evolution globale et par axe politique en valeur absolue	page 14
- Evolution du poids relatif des axes politiques	page 15
- Evolution des clés de financement MCC et CT par axe politique	page 16
- Evolution des subventions par dispositif en valeur absolue	page 17 à 19
* Note méthodologique	page 20
* Annexes : Tableaux sources	page 21 à 24

Objet de l'analyse

La mise en perspective financière sur la base des données utilisées pour la production des "Atlas" 2002, 2003 et 2004 (état des réseaux du spectacle vivant), permet d'analyser, bien que sur une période encore courte, les tendances, au niveau territorial, du financement public sur le spectacle vivant subventionné par l'**Etat (réalisé annuel, crédits centraux et déconcentrés, hors EP)** .

Elle a pour objet d'observer :

- l'évolution globale de ce financement (transferts en fonctionnement), sa répartition et l'évolution de sa répartition : par exemple, la concentration sur certains postes évolue-t-elle sur la période, globalement et selon les axes ?
- l'évolution des parts relatives de l'Etat et des collectivités territoriales dans le financement des principaux axes d'intervention sur le spectacle vivant : par exemple, y-a-t-il recul relatif ou maintien du MCC face aux collectivités territoriales, globalement ou poste par poste ?

Résumé

Cette mise en perspective a permis de dégager quelques tendances dans le temps. Toutefois, la période étant courte, ces tendances devront être confirmées ou infirmées au fur et à mesure de la mise à jour du présent exercice.

* sur l'ensemble de la période et pour le périmètre défini (hors EP), les crédits des collectivités territoriales représentent chaque année près de 3/4 du montant total des subventions ;

* entre 2002 et 2004, les financements de l'Etat et des collectivités territoriales sont toujours en hausse : 10% pour l'Etat (tableau en page 7) et 16% pour les collectivités territoriales (tableau en page 12). Pris dans leur ensemble, les crédits de l'Etat et des collectivités territoriales augmentent de 14% sur les trois années ;

* pour toute la période analysée et hormis le réseau d'enseignement spécialisé, ce sont les **axes politiques** Création-production et Diffusion qui bénéficient majoritairement des crédits publics : plus de 60% de l'ensemble des crédits (tableau en page 15) ;

* parmi les **dispositifs**, ce sont 5 d'entre eux, les centres dramatiques, les opéras de région, les orchestres permanents, les scènes nationales et les festivals, qui consomment environ 50% des crédits publics (tableau en page 12) ;

* pour les établissements d'enseignement spécialisé (CNR et ENMDT) les collectivités territoriales consacrent des crédits d'intervention plus de dix fois plus importants que le MCC (tableau en page 12) ;

* les subventions des collectivités font également augmenter le poids relatif des associations départementales au sein des autres réseaux, mais compte tenu des montants engagés par les collectivités (entre 12 et 20 M€ chaque année), la signification de cette augmentation, en pourcentage, n'est pas comparable à celle des dispositifs décrits plus haut.

* l'analyse des **dispositifs**, en valeur absolue, en pages 17, 18 et 19, montre une nette tendance à la hausse des financements des collectivités territoriales ;

* cependant, si l'on analyse la participation du MCC et des collectivités territoriales en part de la subvention globale aux différents **axes politiques** (page 16), on observe que le "décollage" financier des collectivités territoriales par rapport au MCC reste à confirmer. En effet, pour la période (courte) de trois ans, l'écart au bénéfice des collectivités se creuse légèrement pour l'axe Création-production, et de manière très importante pour l'axe Autres réseaux. Un écart, au bénéfice du MCC est manifeste pour l'axe Equipes artistiques conventionnées.

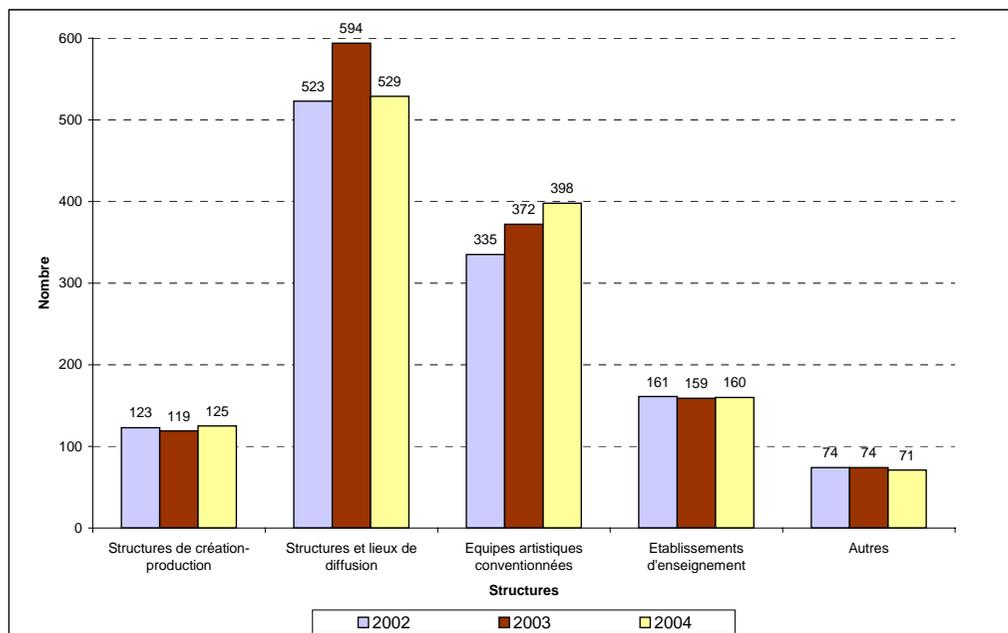
Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

Les subventions du ministère de la culture (hors EP)

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés) de 2002 à 2004
Nombre de structures, montants financiers, répartition par axe et par dispositif

Axes politiques	2002				2003				2004			
	Nombre	Total MCC	% axe sur Total MCC	% dispo.sur Total axe	Nombre	Total MCC	% axe sur Total MCC	% dispo.sur Total axe	Nombre	Total MCC	% axe sur Total MCC	% axe sur Total MCC
Création-production												
Centres dramatiques nationaux-CDN	40	54,19		44%	40	57,96		45%	40	58,94		44%
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	11,95		10%	19	12,56		10%	19	13,10		10%
Centres de création musicale	9	2,31		2%	9	2,41		2%	9	2,56		2%
Opéras (hors Opéra de Paris)	12	20,58		17%	13	21,23		16%	13	23,43		17%
Orchestres permanents	22	32,51		26%	22	32,98		25%	24	32,82		24%
Pôles Cirque	10	1,06		1%	10	1,15		1%	10	1,28		1%
Lieux de fabrique Arts de la rue	11	1,77		1%	6	1,40		1%	10	2,18		2%
Total structures de création-production	123	124,37	46%	100%	119	129,69	44%	100%	125	134,32	45%	100%
Diffusion												
Scènes nationales-SN	70	44,89		60%	70	45,32		54%	69	48,88		62%
Scènes conventionnées	66	6,09		8%	75	7,54		9%	67	6,74		8%
Scènes de musiques actuelles (SMAC) structurantes	43	4,41		6%	48	4,77		6%	51	4,90		6%
Festivals	344	18,93		25%	401	26,11		31%	342	18,89		24%
Total structures et lieux de diffusion	523	74,32	27%	100%	594	83,74	29%	100%	529	79,41	26%	100%
Equipes artistiques conventionnées												
Compagnies dramatiques conventionnées	273	19,01		76%	299	21,35		73%	312	24,99		71%
Compagnies chorégraphiques conventionnées	25	1,84		7%	25	1,98		7%	29	2,72		8%
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	37	4,25		17%	48	5,98		20%	57	7,30		21%
Total équipes artistiques conventionnées	335	25,10	9%	100%	372	29,31	10%	100%	398	35,01	12%	100%
Enseignement												
Conservatoires nationaux de région-CNR	35	11,86		32%	36	12,20		33%	36	12,46		32%
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	106	16,41		45%	104	16,24		44%	105	16,78		44%
Centres de formation-CEFEDM	11	6,01		16%	10	6,50		17%	10	6,79		18%
Centres de formation-CFMI	9	2,26		6%	9	2,37		6%	9	2,41		6%
Total établissements d'enseignement	161	36,54	13%	100%	159	37,31	13%	100%	160	38,44	13%	100%
Autres réseaux												
Associations régionales-AR	15	4,84		38%	15	4,97		40%	14	5,01		40%
Associations départementales-AD	52	3,64		29%	52	3,82		31%	50	4,10		32%
Centres culturels de rencontre-CCR	7	4,16		33%	7	3,52		29%	7	3,54		28%
Total autres	74	12,64	5%	100%	74	12,31	4%	100%	71	12,65	4%	100%
TOTAL GENERAL	1 216	272,97	100%		1 318	292,36	100%		1 283	299,82	100%	
% d'augmentation des subventions (n-(n-1)) / n-1						7%				3%		
% d'augmentation des subventions sur la période										10%		

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés)
Evolution du nombre de structures subventionnées



Structures	Nb 2002	Nb 2003	Nb 2004	Moyenne sur 3 ans
Structures de création-production	123	119	125	122
Structures et lieux de diffusion	523	594	529	549
Equipes artistiques conventionnées	335	372	398	368
Etablissements d'enseignement	161	159	160	160
Autres	74	74	71	73
TOTAL	1 216	1 318	1 283	1 272

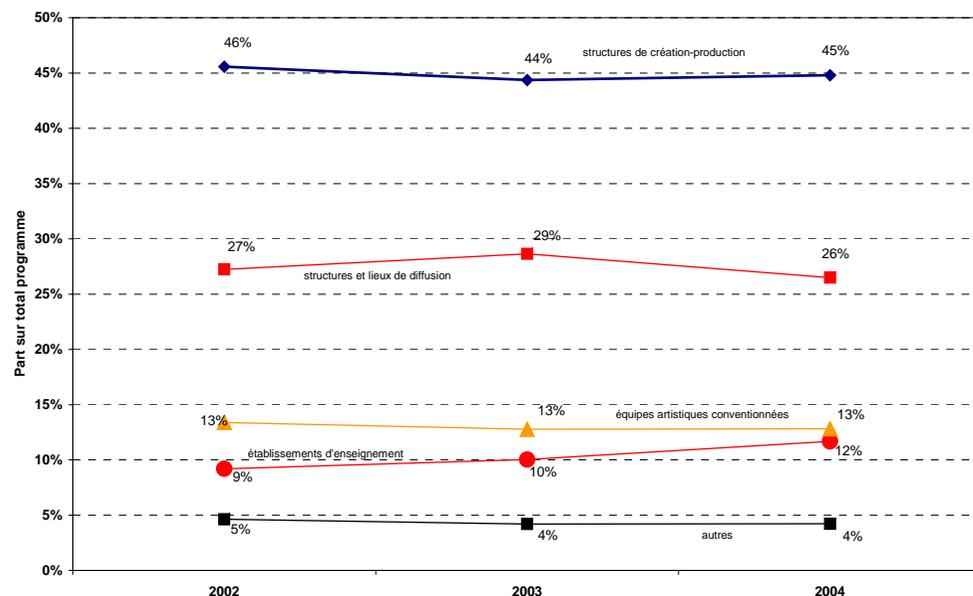
Le nombre des structures financées est assez stable, sauf pour les équipes artistiques conventionnées, pour lesquelles on observe une progression constante tout au long des trois années.

Cette progression est particulièrement importante pour les compagnies dramatiques conventionnées (50 de plus sur trois ans) et pour les ensembles musicaux professionnels (20 de plus sur trois ans).

Pour l'année 2003, le pic du nombre de structures et lieux de diffusion est dû fondamentalement à une meilleure collecte d'information : environ 60 festivals de plus par rapport aux années 2002 et 2004.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés)

Evolution du poids relatif des axes politiques



Structures	2002	2003	2004	Moyenne en % sur 3 ans
Structures de création-production	46%	44%	45%	45%
Structures et lieux de diffusion	27%	29%	26%	27%
Equipes artistiques conventionnées	9%	10%	12%	10%
Etablissements d'enseignement	13%	13%	13%	13%
Autres	5%	4%	4%	4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

La part de chaque axe politique sur le total des financements de l'Etat reste assez stable : chaque année, cette part n'est jamais éloignée plus de 2 points par rapport à la moyenne de la période (voir graphique et tableau supra).

La prédominance des deux premiers axes politiques -création-production et diffusion- dans le financement du MCC est flagrante. Elle se situe au-dessus de 70% chaque année, pour atteindre une moyenne de 72% sur les trois ans. Ces subventions sont peu compressibles. La marge de manœuvre financière de la part du MCC ne concerne donc en moyenne que 27% de ses subventions sur le titre 6 et concerne pour une part essentielle les équipes artistiques, fer de lance du renouvellement du spectacle vivant dans tous ses domaines.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions du MCC (crédits centraux et déconcentrés)
Poids relatif des dispositifs au sein des axes politiques

L'analyse des proportions financières des différents dispositifs (voir tableau en page 7) montre que pour l'axe politique Création-production, le poids des CDN et des orchestres professionnels atteint chaque année pratiquement 70% du total, avec une légère diminution progressive des orchestres sur la période (26%, 25% et 24%).

Au sein de l'axe politique Diffusion, les scènes nationales et les festivals représentent à eux seuls plus de 85% du total des subventions de l'axe politique. On constate en même temps que le poids des scènes nationales est très important, avec une moyenne de 59% sur les trois années, suivie de loin par les festivals, avec une moyenne de 27% sur les trois années. Pour l'année 2003, la diminution de 6% de la part des scènes nationales, s'explique par la montée exceptionnelle de la part des festivals (+6%) due, comme on l'a dit en page 7, à une meilleure collecte d'information sur ce dispositif.

Pour ce qui concerne les Equipes conventionnées, plus de 92% du total des subventions destinées à cette axe politique va aux compagnies dramatiques et aux ensembles musicaux. La diminution progressive de la part destinée aux compagnies dramatiques (de 76% en 2002 à 71% en 2004) bénéficie quasi exclusivement les ensembles musicaux professionnels, dont la part de subvention passe de 17% en 2002 à 21% en 2004. Les compagnies chorégraphiques conventionnées voient leur nombre augmenter très légèrement en 2004 (29), aussi bien que la moyenne de la subvention par compagnie (74 K€ en 2002 contre 94 K€ en 2004).

Quant à l'axe politique Enseignement, les CNR et les ENM consomment plus de 3/4 des subventions chaque année, mais l'on constate tout de même une légère progression financière des CEFEDM due à une implication financière plus forte du MCC.

Pour l'axe autres réseaux, le MCC maintient une certaine stabilité dans sa contribution aux AR, renforce sa participation à l'essor des AD, mais est en retrait par rapport aux CCR.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2004
Répartition par axe et dispositif pour chacun des deux niveaux de financement

Axe politiques	2002					2003					2004				
	Total MCC	Total ColITerr	Total Sub.	% axe sur Total général	% dispo. sur total axe	Total MCC	Total ColITerr	Total Sub.	% axe sur Total général	% dispo. sur total axe	Total MCC	Total ColITerr	Total Sub.	% axe sur Total général	% dispo. sur total axe
Création-production															
Centres dramatiques nationaux-CDN	54,19	35,85	90,04		25%	57,96	42,72	100,68		27%	58,94	44,33	103,27		25%
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	11,95	13,59	25,54		7%	12,56	14,22	26,78		7%	13,10	14,78	27,88		7%
Centres de création musicale	2,31	1,55	3,86		1%	2,41	1,44	3,84		1%	2,56	1,54	4,10		1%
Opéras (hors Opéra de Paris)	20,58	113,16	133,74		38%	21,23	113,53	134,76		36%	23,43	138,80	162,23		39%
Orchestres permanents	32,51	62,46	94,97		27%	32,98	65,15	98,13		26%	32,82	74,41	107,23		26%
Pôles Cirque	1,06	3,39	4,45		1%	1,15	3,78	4,93		1%	1,28	3,59	4,87		1%
Lieux de fabrique Arts de la rue	1,77	1,92	3,69		1%	1,40	2,08	3,48		1%	2,18	2,79	4,97		1%
Total structures de création-production	124,37	231,93	356,29	35%	100%	129,69	242,92	372,60	33%	100%	134,32	280,23	414,55	35%	100%
Diffusion															
Scènes nationales-SN	44,89	88,42	133,31		49%	45,32	101,42	146,74		46%	48,88	98,59	147,46		49%
Scènes conventionnées	6,09	41,00	47,09		17%	7,54	47,52	55,06		17%	6,74	46,19	52,93		17%
Scènes de musiques actuelles (SMAC) structurantes	4,41	11,59	15,99		6%	4,77	14,12	18,89		6%	4,90	17,52	22,42		7%
Festivals	18,93	57,63	76,56		28%	26,11	71,64	97,75		31%	18,89	61,60	80,49		27%
Total structures et lieux de diffusion	74,32	198,64	272,96	26%	100%	83,74	234,70	318,44	28%	100%	79,41	223,90	303,31	26%	100%
Equipes artistiques conventionnées															
Compagnies dramatiques conventionnées	19,01	17,91	36,92		77%	21,35	19,55	40,90		75%	24,99	18,94	43,92		70%
Compagnies chorégraphiques conventionnées	1,84	1,30	3,14		7%	1,98	1,49	3,47		6%	2,72	1,63	4,35		7%
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	4,25	3,85	8,10		17%	5,98	4,27	10,25		19%	7,30	6,84	14,14		23%
Total équipes artistiques conventionnées	25,10	23,06	48,16	5%	100%	29,31	25,31	54,62	5%	100%	35,01	27,41	62,42	5%	100%
Enseignement															
Conservatoires nationaux de région-CNR	11,86	132,89	144,75		45%	12,20	139,20	151,40		45%	12,46	142,34	154,80		43%
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	16,41	150,26	166,67		52%	16,24	160,69	176,93		52%	16,78	174,72	191,50		54%
Centres de formation-CEFEDM	6,01	1,49	7,50		2%	6,50	1,59	8,09		2%	6,79	1,91	8,70		2%
Centres de formation-CFMI	2,26	0,05	2,31		1%	2,37	0,11	2,48		1%	2,41	0,18	2,59		1%
Total établissements d'enseignement	36,54	284,69	321,23	31%	100%	37,31	301,60	338,91	30%	100%	38,44	319,16	357,60	30%	100%
Autres réseaux															
Associations régionales-AR	4,84	4,91	9,75		30%	4,97	8,20	13,17		33%	5,01	6,84	11,85		28%
Associations départementales-AD	3,64	12,44	16,08		49%	3,82	16,59	20,41		51%	4,10	19,46	23,57		55%
Centres culturels de rencontre-CCR	4,16	2,52	6,68		21%	3,52	3,16	6,68		17%	3,54	3,83	7,37		17%
Total autres	12,64	19,87	32,51	3%	100%	12,31	27,95	40,26	4%	100%	12,65	30,14	42,78	4%	100%
TOTAL GENERAL	272,97	758,18	1 031,15	100%		292,36	832,47	1 124,83	100%		299,82	880,83	1 180,65	100%	
% de contribution MCC et CT au Total général	26%	74%				26%	74%				25%	75%			
augmentation des subventions CT (n-(n-1)) / n-1							10%					6%			
augmentation des subventions CT sur la période												16%			
augmentation du total des subventions sur la période													14%		

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
 Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales) de 2002 à 2004

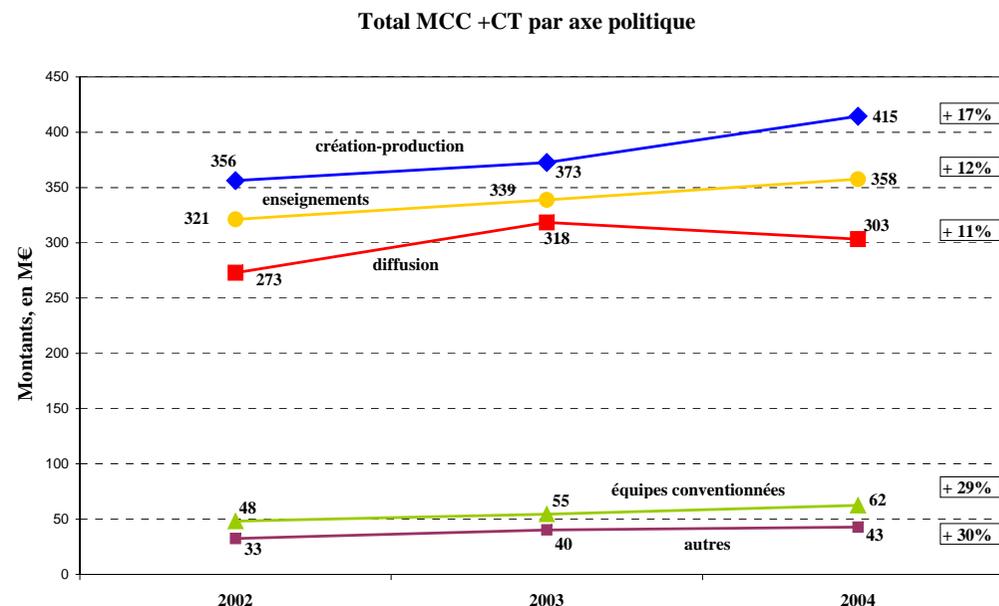
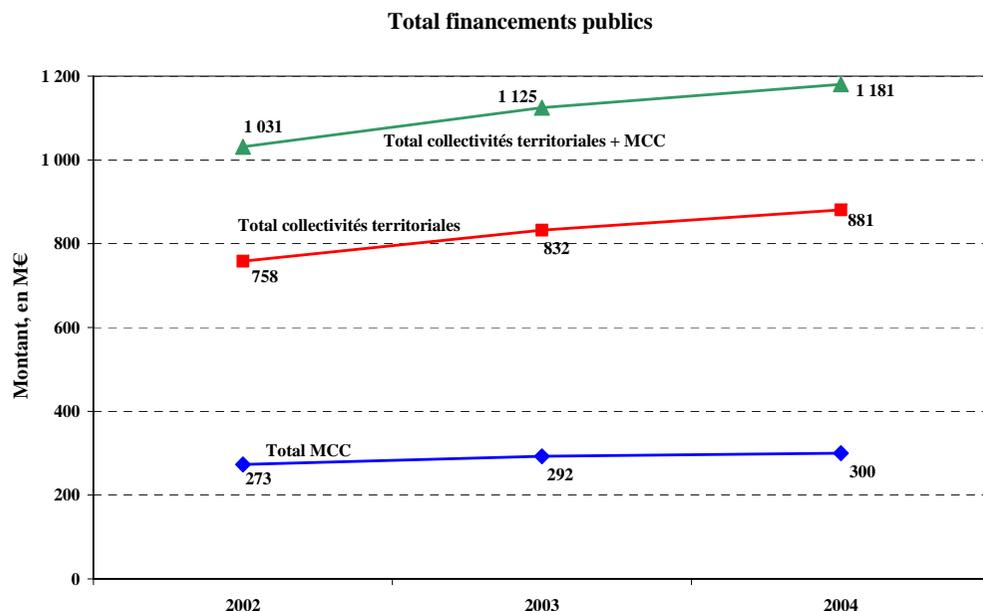
Evolution des parts Etat et collectivités territoriales par dispositif

Axes politiques	2002					2003					2004				
	Total MCC	% MCC sur Total dispos.	Total CollTerr	% CT sur Total dispos.	Total Sub.	Total MCC	% MCC sur Total dispos.	Total CollTerr	% CT sur Total dispos.	Total Sub.	Total MCC	% MCC sur Total dispos.	Total CollTerr	% CT sur Total dispos.	Total Sub.
Création-production															
Centres dramatiques nationaux-CDN	54,19	60,18%	35,85	39,82%	90,04	57,96	57,57%	42,72	42,43%	100,68	58,94	57,07%	44,33	42,93%	103,27
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	11,95	46,79%	13,59	53,21%	25,54	12,56	46,90%	14,22	53,10%	26,78	13,10	47,00%	14,78	53,00%	27,88
Centres de création musicale	2,31	59,85%	1,55	40,15%	3,86	2,41	62,65%	1,44	37,35%	3,84	2,56	62,51%	1,54	37,49%	4,10
Opéras (hors Opéra de Paris)	20,58	15,39%	113,16	84,61%	133,74	21,23	15,75%	113,53	84,25%	134,76	23,43	14,44%	138,80	85,56%	162,23
Orchestres permanents	32,51	34,23%	62,46	65,77%	94,97	32,98	33,61%	65,15	66,39%	98,13	32,82	30,61%	74,41	69,39%	107,23
Pôles Cirque	1,06	23,76%	3,39	76,24%	4,45	1,15	23,33%	3,78	76,67%	4,93	1,28	26,34%	3,59	73,66%	4,87
Lieux de fabrique Arts de la rue	1,77	47,94%	1,92	52,06%	3,69	1,40	40,23%	2,08	59,77%	3,48	2,18	43,90%	2,79	56,10%	4,97
Total structures de création-production	124,37	34,91%	231,93	65,09%	356,29	129,69	34,81%	242,92	65,19%	372,60	134,32	32,40%	280,23	67,60%	414,55
Diffusion															
Scènes nationales-SN	44,89	33,67%	88,42	66,33%	133,31	45,32	30,88%	101,42	69,12%	146,74	48,88	33,14%	98,59	66,86%	147,46
Scènes conventionnées	6,09	12,93%	41,00	87,07%	47,09	7,54	13,69%	47,52	86,31%	55,06	6,74	12,74%	46,19	87,26%	52,93
Scènes de musiques actuelles (SMAC) structurantes	4,41	27,55%	11,59	72,45%	15,99	4,77	25,25%	14,12	74,75%	18,89	4,90	21,86%	17,52	78,14%	22,42
Festivals	18,93	24,73%	57,63	75,27%	76,56	26,11	26,71%	71,64	73,29%	97,75	18,89	23,47%	61,60	76,53%	80,49
Total structures et lieux de diffusion	74,32	27,23%	198,64	72,77%	272,96	83,74	26,30%	234,70	73,70%	318,44	79,41	26,18%	223,90	73,82%	303,31
Équipes artistiques conventionnées															
Compagnies dramatiques conventionnées	19,01	51,49%	17,91	48,51%	36,92	21,35	52,20%	19,55	47,80%	40,90	24,99	56,89%	18,94	43,11%	43,92
Compagnies chorégraphiques conventionnées	1,84	58,60%	1,30	41,40%	3,14	1,98	57,06%	1,49	42,94%	3,47	2,72	62,49%	1,63	37,51%	4,35
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	4,25	52,48%	3,85	47,52%	8,10	5,98	58,34%	4,27	41,66%	10,25	7,30	51,64%	6,84	48,36%	14,14
Total équipes artistiques conventionnées	25,10	52,12%	23,06	47,88%	48,16	29,31	53,66%	25,31	46,34%	54,62	35,01	56,09%	27,41	43,91%	62,42
Enseignement															
Conservatoires nationaux de région-CNR	11,86	8,19%	132,89	91,81%	144,75	12,20	8,06%	139,20	91,94%	151,40	12,46	8,05%	142,34	91,95%	154,80
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	16,41	9,85%	150,26	90,15%	166,67	16,24	9,18%	160,69	90,82%	176,93	16,78	8,76%	174,72	91,24%	191,50
Centres de formation-CEFEDM	6,01	80,13%	1,49	19,87%	7,50	6,50	80,32%	1,59	19,68%	8,09	6,79	78,01%	1,91	21,99%	8,70
Centres de formation-CFMI	2,26	97,73%	0,05	2,27%	2,31	2,37	95,45%	0,11	4,55%	2,48	2,41	92,88%	0,18	7,12%	2,59
Total établissements d'enseignement	36,54	11,37%	284,69	88,63%	321,23	37,31	11,01%	301,60	88,99%	338,91	38,44	10,75%	319,16	89,25%	357,60
Autres réseaux															
Associations régionales-AR	4,84	49,64%	4,91	50,36%	9,75	4,97	37,74%	8,20	62,26%	13,17	5,01	42,25%	6,84	57,75%	11,85
Associations départementales-AD	3,64	22,66%	12,44	77,34%	16,08	3,82	18,72%	16,59	81,28%	20,41	4,10	17,41%	19,46	82,59%	23,57
Centres culturels de rencontre-CCR	4,16	62,28%	2,52	37,72%	6,68	3,52	52,69%	3,16	47,31%	6,68	3,54	47,99%	3,83	52,01%	7,37
Total autres	12,64	38,89%	19,87	61,11%	32,51	12,31	30,58%	27,95	69,42%	40,26	12,65	29,56%	30,14	70,44%	42,78
TOTAL GENERAL	272,97	26,47%	758,18	73,53%	1 031,15	292,36	25,99%	832,47	74,01%	1 124,83	299,82	25,39%	880,83	74,61%	1 180,65

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution globale et par axe politique en valeur absolue



Le graphique de gauche montre l'importance croissante que prennent les collectivités territoriales dans le financement du spectacle vivant.

Même si la période d'analyse est courte, on constate que l'écart entre le subventionnement du MCC et celui des collectivités territoriales, en valeur absolue, se creuse : le financement du MCC reste relativement stable, pendant que le financement des collectivités augmente régulièrement.

Le financement public au niveau régional va prioritairement à trois **axes** : Création-production, Enseignement et Diffusion. Il progresse sur les trois années, mais davantage sur l'axe Création (+17%) que sur celui des Enseignements (+12%) et de la Diffusion (+11%).

Le niveau d'engagement public sur les Equipes conventionnées progresse de 29% sur les 3 années.

Par ailleurs, toujours en valeur absolue, la prise en compte du financement des collectivités territoriales aux côtés de l'Etat, a un impact très significatif sur le poids financier de chaque **dispositif** (voir tableau en page 12). Le cas des opéras de région est manifeste : la moyenne sur trois ans de 22 M€ pour le seul MCC passe à 144 M€ lorsque l'on ajoute la subvention des collectivités. De ce fait, au sein de l'axe Création-production, les opéras passent d'une moyenne de subvention de 17% pour le seul l'Etat (voir tableau page 7) à une moyenne de 38%, Etat et collectivités confondus (voir tableau page 12).

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution du poids relatif des axes politiques

Les subventions des collectivités territoriales sont très importantes (voir Tableau en page 12) et représentent chaque année presque trois quarts du total des subventions aux différents **axes politiques**. Elles sont également en augmentation constante et enregistrent un accroissement de 16% en Euros courants pendant cette période.

Dans leur ensemble, les subventions du MCC et des collectivités territoriales allouées à la totalité des axes politiques augmentent de 14% en euro courant.

Quant à la part de la subvention totale allouée à chaque axe politique par rapport au total général des subventions (voir tableau infra), les subventions des collectivités territoriales se portent sur tous les axes politiques, mais en particulier sur l'axe Enseignement, où les subventions des collectivités sont huit fois supérieures aux subventions du MCC (voir tableau en page 12).

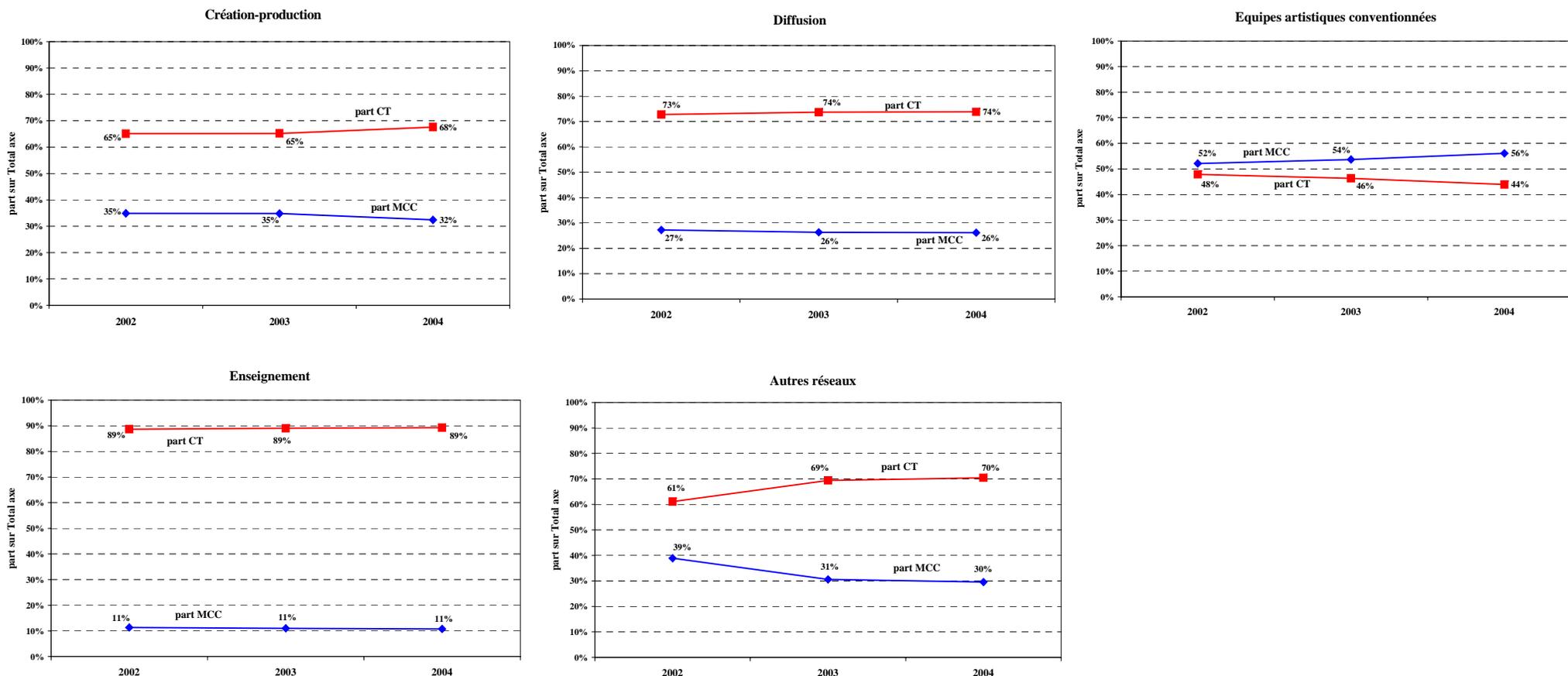
De ce fait, le classement des axes d'après l'attribution des subventions par le seul Etat (voir tableau en page 9) se voit modifié : l'axe Création-production partage ici la première place aux côtés de l'axe Enseignement. Néanmoins, les axes Création-production et Diffusion, restent toujours majoritaires (61%).

Structures	2002	2003	2004	Moyenne en % sur 3 ans
Structures de création-production	35%	33%	35%	34%
Structures et lieux de diffusion	26%	28%	26%	27%
Equipes artistiques conventionnées	5%	5%	5%	5%
Etablissements d'enseignement	31%	30%	30%	31%
Autres	3%	4%	4%	3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution des clés de financement MCC et CT par axe politique



L'analyse comparative de la part des subventions du MCC et la part des subventions des collectivités territoriales sur les trois années, montre que :

- 1) les écarts se creusent **en faveur des collectivités territoriales** pour les axes **Création-production** (de 30% en 2002 à 36% en 2004) et **Autres réseaux** (de 22% en 2002 à 40% en 2004), et **en faveur du MCC** pour les **Equipes artistiques conventionnées** (de 4% en 2002 à 12% en 2004) ;
- 2) l'écart est très important, mais stable, pour l'axe Enseignement et pour l'axe Diffusion.

Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région

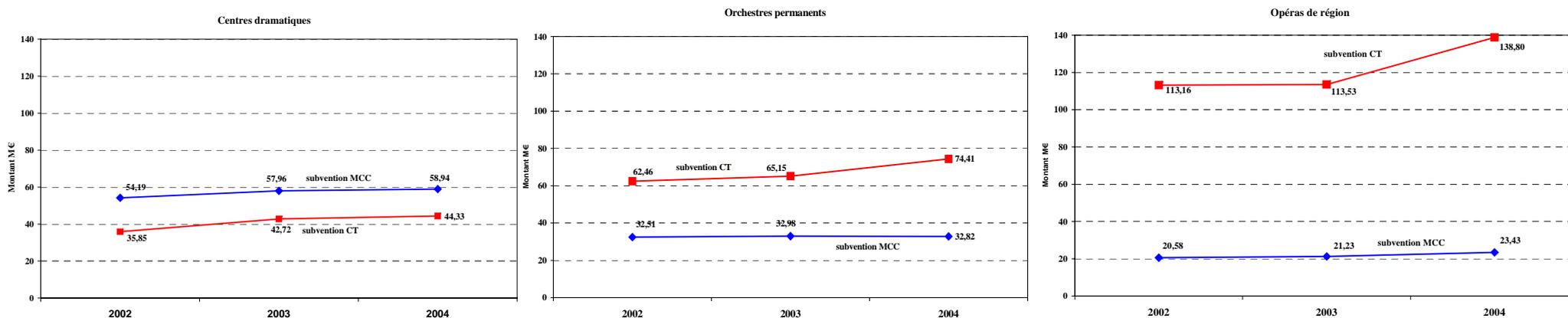
Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution des subventions par dispositif

L'analyse des trois **dispositifs** qui constituent 90% de l'axe Création-production (centre dramatiques, orchestres permanents et opéras de région), montre une tendance à la nette augmentation des subventions des collectivités, tandis que celles de l'Etat montrent une tendance à la stabilité.

Pour les centres dramatiques, l'augmentation des subventions sur la période est de 4,8 M€ pour le MCC et de 8,5 M€ pour les collectivités. Pour les orchestres permanents, de 0,3 M€ pour le MCC et de 12 M€ pour les collectivités. Pour les opéras de région, de 2,9 M€ pour le MCC et de 25,6 M€ pour les collectivités.

On peut également observer que pour ces trois dispositifs et sur toute la période, les subventions MCC vont prioritairement aux centres dramatiques, ensuite aux orchestres permanents et après aux opéras de région. Pour les collectivités territoriales, les subventions suivent un ordre strictement inverse et vont prioritairement aux opéras de région, ensuite aux orchestres permanents, puis aux centres dramatiques.

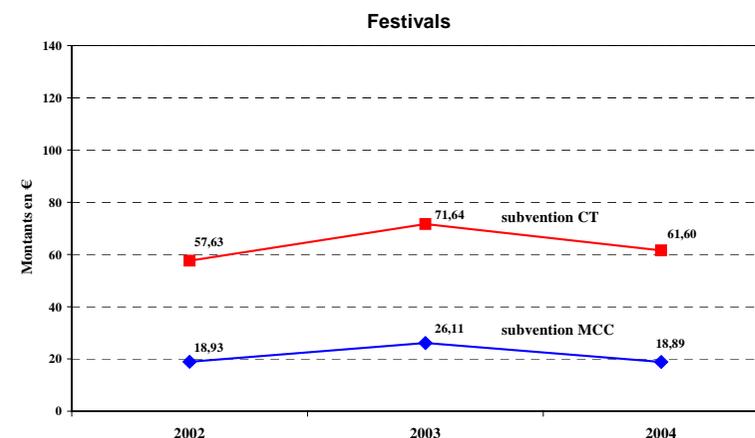
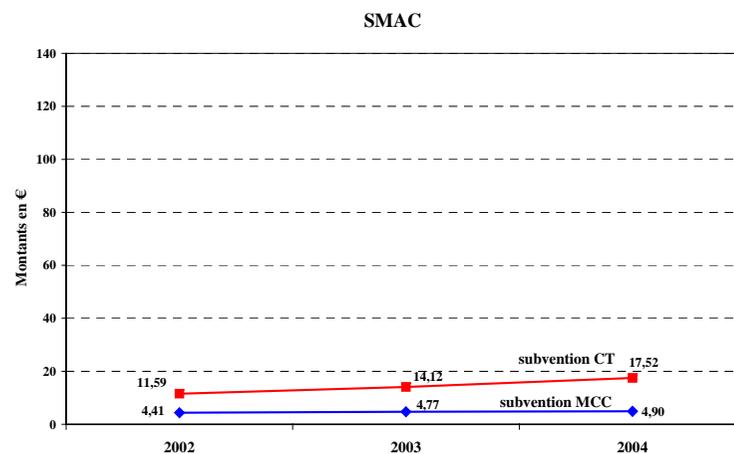
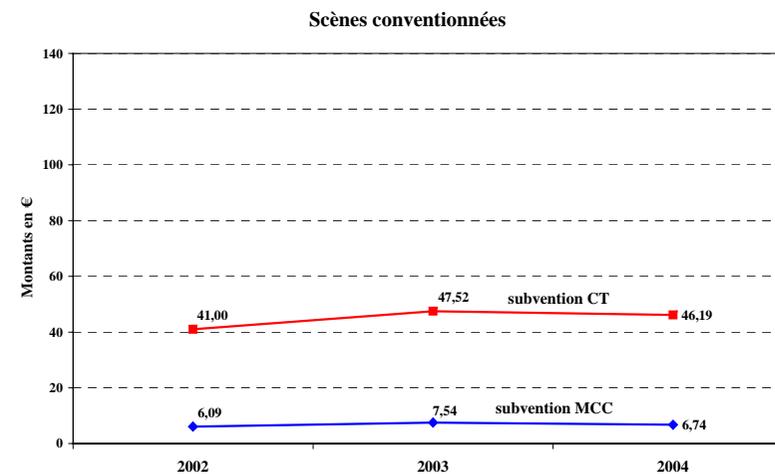
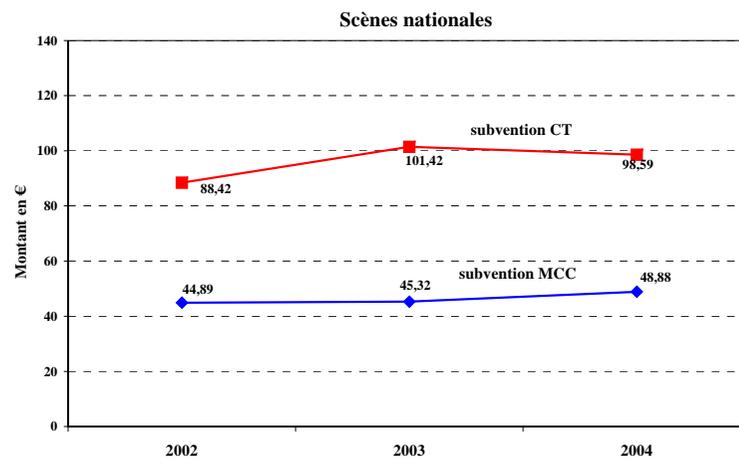


Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution des subventions par dispositif (suite)

L'observation détaillée de l'axe Diffusion confirme la tendance globale à l'augmentation des subventions des collectivités territoriales, bien que, en valeur absolue, beaucoup moins importante que pour l'axe Création-production : les scènes nationales enregistrent une augmentation de la dépense des collectivités territoriales de 10 M€ sur la période, tandis que pour les scènes conventionnées, les SMAC et les festivals, elle est de 4 à 6 M€ pour chaque dispositif.

Les subventions de l'Etat présentent une certaine stabilité pour des montants de financement bien en dessous des collectivités territoriales. Seules les scènes nationales enregistrent une augmentation de 4 M€ sur la période. Pour les scènes conventionnées et les SMAC, l'augmentation tourne autour de 0,5 M€ sur trois ans. Quant aux festivals, dont le pic en 2003 s'explique par la plus grande quantité de festivals renseignée cette année-là, ils enregistrent une diminution de 0,04 M€.



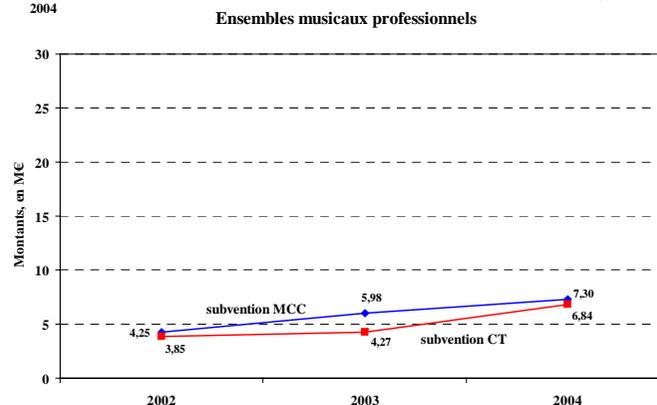
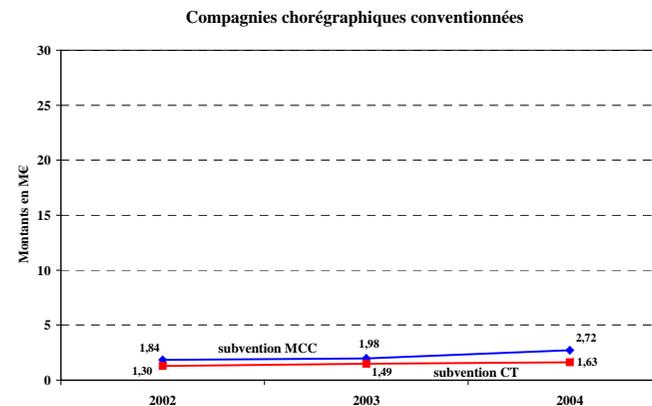
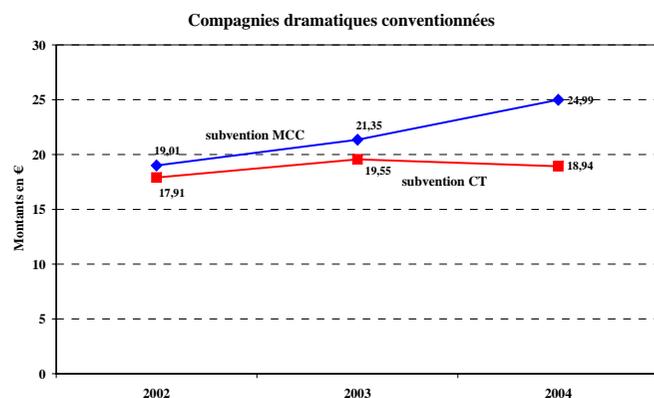
Financement public des principales structures de spectacle vivant subventionnées par l'Etat en région Les subventions publiques (MCC et collectivités territoriales)

Evolution des subventions par dispositif (suite)

Au sein de l'axe Equipes artistiques, on constate tout d'abord une participation financière du MCC et des collectivités territoriales beaucoup plus mesurée, de 1,3 à 25 M€ Mais la tendance globale est également à l'augmentation des subventions, aussi bien de la part l'Etat que des collectivités territoriales.

L'axe constitué par les Equipes artistiques est le seul à bénéficier des subventions du MCC plus importantes que celles des collectivités territoriales. Sur la période de trois ans, les subventions de l'Etat augmentent de pratiquement 6 M€ pour les compagnies dramatiques, d'un peu plus de 3 M€ pour les ensembles musicaux professionnels, et de pas tout à fait 1 M€ pour les compagnies chorégraphiques.

Les collectivités territoriales enregistrent la plus importante augmentation des crédits pour les ensembles musicaux professionnels (3 M€), tandis que pour les compagnies dramatiques, le dispositif de l'axe dans lequel elles s'investissent le plus, l'augmentation enregistrée sur la période est de seulement 1 M €



Note méthodologique

1.- Les précautions nécessaires

Cette mise en perspective des subventions des **axes politiques** et des **dispositifs** relatifs au spectacle vivant, de 2002 à 2004, est un exercice délicat, à plusieurs titres :

* les données ont été collectées exclusivement par la DMDTS, ce qui avantage la fiabilité des données concernant l'Etat, au détriment de celles sur les collectivités territoriales, collectées parfois avec beaucoup de difficulté auprès des bénéficiaires des subventions. C'est pourquoi, dès l'Atlas 2002 il a été jugé approprié d'écarter les dispositifs ne présentant pas une information suffisamment fiable concernant la participation des collectivités territoriales (surtout les équipes artistiques "non conventionnées", mais également les "autres lieux de diffusion" et les SMAC "non structurantes") ;

* les catégories "**axes politiques** et **dispositifs**" ne tiennent pas compte des établissements publics, ce qui pourrait induire en erreur, les Atlas ne donnent pas une vision globale sur la consommation des crédits de l'Etat.

2.- Les différences de périmètre

Au premier abord, la mise en ligne des données révèle une différence de périmètre pour certains axes ou dispositifs, particulièrement importante entre 2003 et 2004 pour les équipes artistiques et les scènes de musiques actuelles. Le dispositif des centres de création musicale et orchestres permanents présentent également une différence de périmètre, bien que moindre.

Ces différences de périmètre ont diverses origines :

* le fait qu'au fil des années, il a été possible d'assurer une collecte de plus en plus précise, en particulier celle du cofinancement territorial ;

* les inévitables changements de statut administratif, de mode de gestion des structures et de politique, entraînant des variations de classement qui ne favorisent pas la constance des périmètres. Ceci est particulièrement vrai pour les centres de création musicale qui, suite au rapport Surrans, ont connu la mise en place d'un nouveau label. Mais aussi pour les SMAC, dont la catégorie de SMAC dites "structurantes", jugée peu pertinente en 2004, a été abandonnée afin de rendre compte de la totalité des scènes de musiques actuelles.

3.- La méthode appliquée

La priorité a été donnée à une lecture qui rende réellement compte des évolutions de l'engagement public sur les différents "axes" et "dispositifs", plutôt qu'à une approche par périmètre constant.

Cela a été le cas par exemple des orchestres permanents. L'Orchestre Jeune Méditerranée, l'Orchestre de Besançon et l'Orchestre régional Bayonne Côte Basque, intégrés dans la base de données, n'avaient pas été pris en compte pour les années 2002 et 2003 en raison de leur caractère non permanent. Ceci ramenait le total, de 25 orchestres enregistrés, à 22 orchestres traités. Néanmoins, pour l'année 2004, en même temps que ces trois orchestres devenaient permanents, l'ONJ (comptabilisé parmi les 22 en 2002 et 2003) devenait Ensemble musical professionnel, ce qui faisait passer le total à 24 orchestres, enregistrés et traités. Il a été décidé de conserver en 2004 les 3 orchestres devenus réellement permanents et de ne pas re-intégrer l'ONJ n'appartenant plus aux orchestres permanents.

En revanche, pour l'année 2004, et tenant compte de l'insuffisance des données disponibles sur les collectivités territoriales pour les années précédentes, les comptes ont été redressés pour les équipes artistiques (prise en compte des seules équipes conventionnées pendant les trois années de référence) et pour les SMAC (prise en compte des seules SMAC structurantes pendant les trois années de référence).

Pour les centres de création musicale, le classement de 2004, probablement stabilisé, a été retenu.

Tableaux sources des Atlas 2002, 2003 et 2004

Etat des réseaux en 2002

Structures	Nombre	MCC (crédits centraux et déconcentrés)		Collectivités						Total subventions
		Total	%	Ville+Agglo	Département	Région	Coll	Total	%	
Structures de création-production										
Centres dramatiques nationaux-CDN	40	54,19	60%	23,05	5,38	7,42		35,85	40%	90,03
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	11,95	47%	7,04	1,54	5,01		13,59	53%	25,53
Centres de création musicale	13	2,61	59%	0,91	0,28	0,62		1,80	41%	4,41
Opéras (hors Opéra de Paris)	12	20,58	15%	98,48	6,45	8,22		113,16	85%	133,74
Orchestres permanents	22	32,51	34%	34,36	3,71	24,40		62,46	66%	94,97
Pôles Cirque	10	1,06	24%	2,10	0,72	0,57		3,39	76%	4,45
Lieux de fabrique Arts de la rue	11	1,77	48%	1,20	0,38	0,34		1,92	52%	3,69
Total structures de création-production	127	124,67	35%	167,14	18,46	46,58	0	232,18	65%	356,83
Structures et lieux de diffusion										
Scènes nationales-SN	70	44,89	34%	63,29	16,27	8,86		88,42	66%	133,31
Scènes conventionnées	66	6,09	13%	32,31	4,54	4,15		41,00	87%	47,09
Scènes de musiques actuelles (SMAC) structurantes	43	4,41	28%	6,87	1,10	1,79	1,82	11,59	72%	15,99
Festivals	344	18,93	25%	25,74	17,47	14,42		57,63	75%	76,56
Total structures et lieux de diffusion	523	74,32	27%	128,21	39,38	29,22	1,82	198,64	73%	272,96
Equipes artistiques conventionnées										
Compagnies dramatiques conventionnées	273	19,01	51%	6,16	5,09	6,66		17,91	49%	36,92
Compagnies chorégraphiques conventionnées	25	1,84	59%	0,50	0,33	0,47		1,30	41%	3,13
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	37	4,25	53%	1,32	0,86	1,68		3,85	47%	8,10
Total équipes artistiques conventionnées	335	25,10	52%	7,98	6,28	8,81	0	23,06	48%	48,15
Etablissements d'enseignement										
Conservatoires nationaux de région-CNR	35	11,86	8%	119,76	8,06	5,08		132,89	92%	144,75
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	106	16,41	10%	134,68	13,36	2,21		150,26	90%	166,67
Centres de formation-CEFEDEM	11	6,01	80%	0,53	0,00	0,97		1,49	20%	7,51
Centres de formation-CFMI	9	2,26	98%	0,015	0,005	0,033		0,05	2%	2,31
Total établissements d'enseignement	161	36,54	11%	254,98	21,42	8,29	0	284,69	89%	321,24
Autres réseaux										
Associations régionales-AR	15	4,84	50%	0,007	1,16	2,78	0,97	4,91	50%	9,75
Associations départementales-AD	52	3,64	23%	0,059	5,55	0,057	6,78	12,44	77%	16,08
Centres culturels de rencontre-CCR	7	4,16	62%					2,52	38%	6,68
Total autres	74	12,64	39%	0,065	6,71	2,83	7,74	19,87	61%	32,51

Etat des réseaux en 2003

Structures	Nombre	MCC (crédits centraux et déconcentrés)		Collectivités						Total subventions
		Total	%	Ville	Dép.	Région	Autr.	Total	%	
Structures de création-production										
Centres dramatiques nationaux-CDN	40	57,96	58%	27,27	6,62	8,83		42,72	42%	100,68
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	12,56	47%	7,50	1,58	5,14		14,22	53%	26,78
Centres de création musicale	11	2,62	63%	0,68	0,26	0,61		1,54	37%	4,17
Opéras (hors ONP)	13	21,23	16%	99,51	4,76	9,26		113,53	84%	134,76
Orchestres permanents	22	32,98	34%	36,75	3,31	25,09		65,15	66%	98,13
Pôles Cirque	10	1,15	23%	2,31	0,75	0,72		3,78	77%	4,93
Lieux de fabrique Arts de la rue	6	1,40	40%	1,43	0,34	0,31		2,08	60%	3,48
Total structures de création-production	121	129,90	35%	175,45	17,62	49,96	0	243,02	65%	372,93
Structures et lieux de diffusion										
Scènes nationales-SN	70	45,32	31%	67,85	16,97	10,37	6,23	101,42	69%	146,74
Scènes conventionnées	75	7,54	14%	38,20	4,86	4,46		47,52	86%	55,06
Scènes de musiques actuelles (SMAC) structurantes	48	4,77	25%	9,61	2,39	2,12		14,12	75%	18,89
Festivals	401	26,11	27%	33,66	20,03	16,95	1,00	71,64		97,75
Total structures et lieux de diffusion	594	83,74	26%	149,32	44,25	33,90	7,23	234,70	74%	318,44
Equipes artistiques conventionnées										
Compagnies dramatiques conventionnées	299	21,35	52%	7,56	4,91	7,08		19,55	48%	40,90
Compagnies chorégraphiques conventionnées	25	1,98	57%	0,53	0,52	0,44		1,49	43%	3,47
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	48	5,98	58%	1,68	0,83	1,76		4,27	42%	10,25
Total équipes artistiques conventionnées	372	29,31	54%	9,77	6,26	9,28	0	25,31	46%	54,62
Etablissements d'enseignement										
Conservatoires nationaux de région-CNR	36	12,20	8%	127,76	6,38	5,06		139,20	92%	151,40
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	104	16,24	9%	144,79	13,75	2,15		160,69	91%	176,93
Centres de formation-CEFEDM	10	6,50	80%	0,51	0,03	1,05		1,59	20%	8,09
Centres de formation-CFMI	9	2,37	95%	0,02		0,096		0,11	5%	2,48
Total établissements d'enseignement	159	37,31	11%	273,08	20,16	8,36	0	301,60	89%	338,91
Autres réseaux										
Associations régionales-AR	15	4,97	38%	0,37	1,48	6,35		8,20	62%	13,17
Associations départementales-AD	52	3,82	19%	0,80	15,24	0,56		16,59	81%	20,41
Centres culturels de rencontre-CCR	7	3,52	53%					3,16	47%	6,68
Total autres	74	12,31	31%	1,165	16,72	6,91	0,00	27,95	69%	40,26

Etat des réseaux en 2004

Structures	Nombre	MCC (crédits centraux et déconcentrés)		Collectivités territoriales					Autres financ.	Total subventions (+ autr.fin.)	% sur TOTAL
		Total	%	Comm.	Dép.	Région	Total	%			
Structures de création-production											
Centres dramatiques nationaux-CDN	40	58,94	57%	27,99	6,70	9,65	44,33	43%	0,19	103,46	
Centres chorégraphiques nationaux-CCN	19	13,10	47%	7,88	1,57	5,33	14,78	53%		27,88	
Centres de création musicale	9	2,56	63%	0,68	0,25	0,61	1,54	37%		4,10	
Opéras (hors ONP)	13	23,43	14%	123,37	4,77	10,66	138,80	86%		162,23	
Orchestres permanents	24	32,82	31%	43,86	3,66	26,88	74,41	69%	0,01	107,24	
Pôles Cirque	10	1,28	26%	2,03	0,76	0,79	3,59	72%	0,12	4,99	
Lieux de fabrique Arts de la rue	10	2,18	42%	1,80	0,47	0,52	2,79	53%	0,25	5,22	
Total structures de création-production	125	134,32	32%	207,60	18,19	54,45	280,23	68%	0,57	415,12	33%
Structures et lieux de diffusion											
Scènes nationales-SN	69	48,88	32%	69,27	17,90	11,42	98,59	65%	3,99	151,45	
Scènes conventionnées **	67	6,74	13%	32,11	8,56	5,51	46,19	86%	0,44	53,37	
Scènes de musiques actuelles (SMAC)	132	7,45	20%	21,00	4,10	3,96	29,06	80%	0,01	36,52	
Festivals	342	18,89	23%	32,07	16,45	13,09	61,60	76%	0,24	80,74	
Total structures et lieux de diffusion	610	81,96	25%	154,45	47,01	33,98	235,44	73%	4,68	322,08	26%
Equipes artistiques											
Compagnies dramatiques	711	35,55	44%*	8,79	7,19	10,24	26,21	56%*	1,38	63,15	
Compagnies chorégraphiques	250	6,73	47%*	1,53	1,59	2,04	5,16	53%*	0,04	11,92	
Ensembles de musique professionnels	332	12,38	40%*	4,42	3,42	6,20	14,03	60%*	0,10	26,51	
Total équipes artistiques	1293	54,66	43%*	14,74	12,20	18,47	45,41	57%*	1,52	101,58	8%
Etablissements d'enseignement											
Conservatoires nationaux de région-CNR	36	12,46	8%	130,09	6,69	5,56	142,34	92%		154,80	
Ecoles nationales de musique, danse et théâtre (ENM)	105	16,78	9%	156,48	15,91	2,33	174,72	91%		191,50	
Centres de formation-CEFEDM	10	6,79	78%	0,49	0,09	1,33	1,91	22%	0,01	8,71	
Centres de formation-CFMI	9	2,41	91%	0,02		0,17	0,18	7%	0,06	2,65	
Total établissements d'enseignement	160	38,44	11%	287,07	22,69	9,39	319,16	89%	0,065	357,66	29%
Autres réseaux											
Associations régionales-AR	14	5,01	42%	0,04	0,21	6,59	6,84	58%	0,01	11,86	
Associations départementales-AD	50	4,10	17%	0,29	18,61	0,57	19,46	83%	0,01	23,58	
Centres culturels de rencontre-CCR	7	3,54	48%	0,76	2,04	1,03	3,83	52%	0,04	7,41	
Total autres	71	12,65	30%	1,094	20,85	8,19	30,14	70%	0,06	42,84	3%
TOTAL GENERAL	2259	322,02	26%	664,95	120,95	124,48	910,38	73%	6,89	1 239,29	100%

* Les pourcentages pour les équipes artistiques, en italique, ont été calculés sur la base des équipes présentant une information complète pour les subventions du MCC et pour les subventions des collectivités territoriales.

Malgré le manque d'information sur les équipes artistiques, les % de répartition par grandes masses restent stables : 26-25% pour la part globale MCC, 73-74% pour la part globale collectivités territoriales, 8-7% pour la part des subventions aux équipes.

** Pour un total général sans double compte, certaines scènes conventionnées cirque (4) et arts de la rue (3) ont été décomptées de cette rubrique ; 2 compagnies dramatiques (lieux de fabrique arts de la rue), ont été également décomptées de leur rubrique